

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mardi 16 décembre 2014, à 9 h, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie au 350A, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

**Étaient présents :**

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président  
Frédéric Beaudry, Régisseur  
Louis Fradette, Contremaître  
Charles Rochefort, Capitaine par intérim  
Francis Malenfant, PDQ 3  
Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève  
Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard  
Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard  
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève  
Mardoché Mertilus, AJOI  
Lise Laliberté, secrétaire du comité

**Absents :** Marcel Bélanger, Contremaître  
Catherine Gingras, représentante pour L'Île-Bizard  
Maurice Rouillard, représentant pour L'Île-Bizard  
Stéphane Robitaille, SIM

---

Début de la réunion : 9 h 10

Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René souhaite la bienvenue à tous et présente 2 nouveaux membres du Comité. Monsieur Mardoché Mertilus, de l'organisme AJOI et en remplacement de madame Andrée Levesque, explique la mission d'AJOI et la raison de leur présence au sein du Comité de sécurité publique.

**1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 16 décembre 2014 :**

Retirer de l'ordre du jour au point varia et reporter à la prochaine réunion : dépôt du bilan 2014 de la Sécurité publique.

Ajouter à l'item varia : déneigement place Laframboise à Sainte-Geneviève

Ajouter à l'item varia : horaire des fêtes – tolérance au niveau des contraventions

Ajouter à l'item varia : identification des rues

***Il est proposé par Charles Rochefort et appuyé par Yvette Binette d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 16 décembre 2014.***

**2) Adoption du procès verbal de la réunion du 10 novembre 2014 :**

***Il est proposé par Frédéric Beaudry et appuyé par Francis Malenfant d'adopter le procès verbal de la réunion du 10 novembre 2014.***

**3) Tour de table des dossiers en cours :**

- Horaire sécurité publique : monsieur Jean-Dominic Lévesque-René fait part aux membres présents que les nouvelles heures de la Sécurité publique seront principalement les soirs et fins de semaine. Lundi au jeudi de 18 h à minuit, vendredi de 18 h à 2 h, samedi de 16 h à 2 h et le dimanche de 16 h à minuit.
- Stationnement école Sainte-Geneviève : dossier réglé mais assuré un suivi régulièrement.
- Liste et prix d'achats (matériel 2015) : à ajouter au tableau des DPC pour Marcel Bélanger.
- Usine à chiens : Charles Rochefort informe que les médailles ont toutes été vérifiées et sont à jour et devront l'être à nouveau en janvier 2015. Les agents de la Sécurité publique continuent de travailler dans ce dossier.
- Restructuration : ce dossier n'est pas encore finalisé. Il reste à trouver 2 autres représentants soit un pour le district de Jacques-Bizard et un pour le district de Pierre-Forget.
- Registre pêcheurs sur glace : monsieur Lévesque-René a déjà contacté des pêcheurs et ils sont prêts à s'enregistrer. Lorsque le registre sera terminé, il sera plus facile de gérer lors d'une urgence. Il explique également la grille remise aux membres. Les pêcheurs pourront s'inscrire et ce, de façon volontaire et gratuite. Le tout a pour but d'augmenter la sécurité des pêcheurs sur la glace. Il faudra vérifier si nous pouvons installer un panneau près de l'endroit où les pêcheurs se rendent sur la glace, pour les inviter à s'inscrire au registre en communiquant avec Lise Laliberté au 514 620-6896. Il faudrait également installer un panneau concernant le bruit des bateaux.

**4) Sécurité et déneigement :**

Monsieur Lévesque-René fait part que les gens ne sont pas prudents lors des opérations de déneigement et la mise en place d'une sensibilisation auprès des citoyens est nécessaire. Il faudrait leur rappeler que la neige doit rester sur leur terrain et non l'envoyer dans la rue. Il y a également beaucoup de véhicules qui circulent de façon non sécuritaire lors d'une tempête de neige et lors des opérations de déneigement.

**5) Plan des zones problématiques :**

Nous sommes présentement à travailler sur un document de référence pour les différentes zones et rues problématiques à la circulation (ex. zones parcs, scolaires, aînées), les types de rues (rues favorisant la vitesse, angle 90 degré, etc., avec description). Les rues seront identifiées, classées et auront une description des mesures à utiliser afin de réduire la vitesse (par exemple les dos d'ânes) et d'augmenter la sécurité. Il aura lieu d'organiser une réunion de travail avec Frédéric Beaudry, Marcel Bélanger et Louis Fradette afin de cibler ces rues. La démarche est déjà en processus et sera réalisée au printemps 2015.

**6) Installation d'un arrêt sur croissant Montigny :**

Un citoyen du secteur a fait une demande d'installation d'un arrêt. Il existe déjà un arrêt dans ce secteur mais sur un côté seulement. Le citoyen demande à ce qu'un arrêt soit installé dans l'autre direction, dans le bas de la rue. Un ajout au tableau des DPC pour Marcel Bélanger afin de faire les vérifications au niveau des normes de signalisation et faire ajouter l'arrêt si les normes le stipulent.

**7) Évaluation des rues pour piste cyclable :**

Monsieur Lévesque-René explique que le conseil a un projet pour 2015 soit de rajouter des voies cyclables, en plus des mesures de modération de la circulation déjà existantes, qui permettraient de réduire de beaucoup la vitesse sur certaines rues (ex. Bellevue, Louise-Bizard). Madame Ouellet demande quand nous aurons une piste cyclable qui fera le tour de l'Île ? Louis Fradette l'informe que malheureusement, il manque d'espace. Cela a été vérifié lors du repavage dans certains endroits et il a été impossible de le faire. Il y aura beaucoup de sensibilisation à faire auprès des cyclistes et des automobilistes.

**8) Mise en place – brigadier coin Chevremont et de l'Église :**

Monsieur Lévesque-René a reçu une demande d'un citoyen lors de la dernière assemblée du conseil d'arrondissement. Étant donné les nouveaux développements domiciliaires dans ce secteur, le nombre d'enfants a augmenté de beaucoup et ces enfants utilisent ce coin pour traverser. Francis Malenfant informe qu'au coin de Chevremont et de Tonty, le poste de brigadier sera aboli. Il y aurait moins de 15 enfants qui traversent à cet endroit. Il suggère d'attendre de voir ce qui sera décidé concernant le poste de brigadier à cet endroit avant de faire une demande pour un brigadier supplémentaire. Il vérifiera après les congés des fêtes. Il propose également d'attendre au printemps car les chiffres diminuent à cette saison de l'année (puisque les parents vont reconduire les enfants directement à l'école). Monsieur Lévesque-René informera le citoyen.

**9) Étude de la problématique au 3 rue Robert à L'Île-Bizard :**

Un citoyen se plaint de la vitesse sur cette rue. Plusieurs études de circulation ont été faites dans ce secteur et les résultats n'étaient pas concluants. Également, il y aurait des regroupements de jeunes dans le parc Lucien-Côté. Monsieur Rochefort informe qu'il a également reçu une demande pour la rue Dieppe à Sainte-Geneviève en rapport à la vitesse. Il vérifiera si la plainte est fondée et si c'est le cas, une étude de circulation sera faite au printemps prochain.

**10) Programme pour chats errants :**

Monsieur Lévesque-René mentionne que lors d'une assemblée du conseil d'arrondissement, une citoyenne a fait part qu'il y aurait beaucoup de chats errants dans le secteur de Sainte-Geneviève. La citoyenne aimerait savoir s'il serait possible de travailler sur la mise en place d'un programme pour les chats errants. Frédéric Beaudry mentionne qu'une vétérinaire s'est jointe à la Ville de Montréal pour mettre en place un programme visant à contrer la problématique des chats errants. Le programme vise à mettre en place des efforts pour recenser les animaux de compagnie et à promouvoir la stérilisation. Il donnera les coordonnées de cette vétérinaire à monsieur Lévesque-René. Un document de référence du Service de concertation des arrondissements, concernant la gestion animalière, est joint au présent procès-verbal en date du 18 décembre 2014.

**11) Varia :**

- Contre rendu du plan d'action 2014-2015 du PDQ 3 : monsieur Lévesque-René a participé à une rencontre à la fin du mois de novembre dernier avec le commandant Bisson du PDQ 3 et son équipe. Le Commandant Bisson a présenté leurs réalisations 2014 et leur plan d'action 2015. Le plan résume à resserrer les liens entre les comités de Sécurité publique, le PDQ 3, les arrondissements et les citoyens, pour assurer une présence accrue sur le terrain. Les élus seront invités à participer à la table urbaine.
- Retour sur le Courrier des lutins du 30 novembre 2014 : Charles Rochefort explique que le Courrier des lutins a pour but de ramasser les lettres des enfants destinées au Père Noël. Lors de cette journée, la sécurité est primordiale. Malheureusement, à cause de coupures budgétaires cette année, nous n'avions qu'un seul véhicule lors de l'évènement, principalement lors du passage du véhicule sur le Boulevard Gouin. Ceci a eu des effets sur la sécurité et il suggère fortement de revenir à 2 véhicules lors de cet évènement l'an prochain.
- Déneigement Place Laframboise à Sainte-Geneviève : madame Binette mentionne qu'après les opérations de déneigement sur cette rue, qui est en fait un cul-de-sac, les résidents nettoient leur entrée et mettent la neige dans la rue, ce qui cause des problèmes de circulation. Louis Fradette ira voir s'il y a moyen d'améliorer la situation.

**11) Varia : (suite)**

- Horaire des fêtes – tolérance au niveau des contraventions : Charles Rochefort fait part qu'il y aura tolérance du stationnement sur rue du 20 décembre au 5 janvier. Le stationnement de nuit sera permis sans avoir de vignette. Louis Fradette demande au Constable Malenfant qui doit contacter le remorqueur lorsqu'un véhicule nuit considérablement aux opérations de déneigement. Celui-ci l'informe que le policier peut appeler le remorqueur et les frais de remorquage sont ajoutés à la contravention.

- Madame Ouellet mentionne qu'il serait bien de s'assurer que le nom des rues soit bien visible, non pas seulement dans l'arrondissement, mais sur toute l'île de Montréal.

Prochaine réunion du Comité : **le mardi 3 février 2015, à 9 h, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie.**

**12) Levée de l'assemblée :**

***Il est proposé par Louis Fradette et appuyé par Frédéric Beaudry de lever l'assemblée à 11 h 05.***

  
Jean-Dominic Lévesque-René  
Président

  
Frédéric Beaudry  
Régisseur